

Statement of the Chairman
Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions (ACABQ)
13 October 2021

Proposed Programme Budget for 2022

(ACABQ report: A/76/7)

Mr. Chairman, Mr. Secretary-General, Your Excellencies and Distinguished Delegates,

I am pleased to present the Advisory Committee's report on the proposed programme budget for 2022, contained in document A/76/7. The Committee's report covers the estimated resource requirements for the United Nations Secretariat, with the exception of the detailed review of the proposed resources for the special political missions and other related items, which will be introduced separately.

The Advisory Committee has examined the Secretary-General's proposal as presented in the main budget documents and supplementary information, as well as additional information provided by the Secretary-General and his representatives during the Committee's deliberations. Due to restrictions on physical access to United Nations premises as a result of the COVID-19 pandemic, the Committee's interactions with the Secretary-General and his representatives were conducted via virtual and in-person hearings, as well as silent hearings through an exchange of written questions and answers.

Mr. Chairman,

Please let me first set out the general observations of the Advisory Committee on the 2022 proposed programme budget. The Secretary-General proposes a budget for 2022 amounting to \$3,119.7 million before recosting, including \$730.7 million for special political missions, representing a reduction of \$88.4 million, or 2.8 per cent, compared with the appropriation for 2021. The Committee notes that there will be additional elements, to be introduced later in the

seventy-sixth session, that will impact the overall level of resources required for 2022, such as the requirements for ongoing construction projects.

The Advisory Committee's report provides its analysis on the impact of the COVID-19 pandemic and the liquidity situation. The Committee was informed that the budget proposal is made on the assumption that the restrictions in terms of the Secretariat's activities imposed by the COVID-19 pandemic will no longer apply in 2022. The Committee is not fully convinced by this budgetary assumption and is of the view that the pandemic would likely continue to have an impact on certain activities. The Committee therefore makes related recommendations under certain objects of expenditure, including information and communications technology, supplies and materials, and furniture and equipment, as well as under section 36 and Income section 1. Regarding the liquidity situation, the Secretary-General states that the budget proposals for 2022 included in the present report assume that the challenges posed by the liquidity situation will not recur in 2022. The Committee trusts that an update will be provided to the General Assembly.

The Advisory Committee recalls that, in the context of his report requesting the concurrence of the Committee to transfer credits between budget sections in relation to budget performance for 2020, the Secretary-General described over-expenditure under nine sections for which the transfer of credits was sought to meet the over-expenditures. In its related report, the Committee noted the trend of increasing transfers between sections in recent years, due to the liquidity situation and the pandemic, and concluded that the Secretariat should present a revised estimate when additional expenditure significantly exceeds the appropriation approved by the General Assembly, in particular when specific adjustments were made by the Assembly. The Advisory Committee recommends that the General Assembly consider establishing a ceiling on transfers between sections in the form of a percentage vis-à-vis the appropriation.

With respect to the budget methodology, format and presentation, the Advisory Committee makes comments on the common staff costs methodology, the presentation of deliverables, dashboards and analytics capabilities, and efficiency gains. On vacancy rates, the Committee is not fully convinced that the difference in actual vacancy rates in individual sections of the programme budget is justified and is concerned about the difference in recruitment efforts in

individual sections. The Committee trusts that detailed explanations will be provided to the General Assembly, as well as information on the recruitment process, including the average timeline from the date the post is established or becomes vacant to onboarding and how it corresponds to the vacancy rates.

In relation to the establishment of new structures and new initiatives, the Committee recommends that the General Assembly request the Secretary-General to include in future budget submissions a consolidated list of new initiatives for its consideration and approval. The Committee considers that standards and norms should govern the creation of organizational structures, and is also of the view that following any change to organizational structures and initiatives, there should be a period of stability to facilitate its implementation and operations. The Advisory Committee further trusts that future programme budget submissions will include comprehensive, consolidated and user-friendly organizational charts, for individual budget sections and the Secretariat as a whole.

Turning to the proposed level of resources, the Advisory Committee recommends that the General Assembly request the Secretary-General to include, in future regular budget submissions, comparative tables that set out, by category of expenditure, by section and by funding source, the appropriation and expenditure for the previous budget period; appropriation and latest available expenditure for the current period; and the proposal for the proposed period, together with detailed analyses of variances. The Committee also recommends that the General Assembly consider setting the contingency fund for 2023 at 0.75 per cent of the approved programme budget for 2022.

Mr. Chairman,

I would now like to draw your attention to some specific issues raised by the Advisory Committee in its report, and to summarize a few of the main recommendations under post and non-post resources and other matters.

On multilingualism, the Advisory Committee reiterates the paramount importance of the equality of the six official languages of the United Nations and expects that efforts will be strengthened to ensure the equal and adequate treatment of all six official languages. The Committee recommends that the General Assembly request the Secretary-General to propose concrete measures to improve multilingualism in his next programme budget submission.

On staffing, a total of 10,069 posts (10,005 under expenditure sections and 64 under Income Section 3) is proposed for 2022, reflecting a net increase of 45 posts compared with the approved staffing level for 2021. The proposed staffing changes include the establishment of 34 new posts, the conversion of 37 posts, and the abolishment of 26 posts.

Under vacant posts, the Advisory Committee was informed that a total of 1,190 posts were vacant as at 30 June 2021. The Advisory Committee trusts that the Secretary-General will provide the General Assembly with a detailed update on vacant posts at the time of its consideration of the present report. The Committee further notes that vacant posts have been encumbered through the granting of special post allowance, including for periods longer than one year. The Committee is of the view that the Secretariat should conduct an assessment of the use of special post allowance, long vacancies and the use and duration of liens on posts, to identify a solution for the management of vacancies, including potential policy correction, and provide an update in the context of human resources management.

In respect of the rejuvenation of the Secretariat, the Advisory Committee expresses concern about the reduction of entry-level posts and the increase of high-level posts and recommends that the General Assembly request the Secretary-General take measures to increase entry-level posts and decrease high-level posts across all sections. On geographical representation, the Committee recommends that the General Assembly request the Secretary-General to strengthen his efforts to improve geographical representation in all departments, including from unrepresented or under-represented Member States. Regarding gender parity, while the Advisory Committee acknowledges the advances made on gender parity across the Secretariat, including as a whole under the regular budget and at the USG and ASG levels, it notes the higher female representation

in the P-1, P-2, G-6 and G-7 grades, and is of the view that more efforts need to be made on recruitment of female staff at higher Professional levels.

Moving on to non-post resources, the Advisory Committee makes a number of observations and comments on general temporary positions, travel of staff, contractual services, training, and grants and contributions. Under information and communications technology (ICT), the Advisory Committee notes with concern that the proposed ICT-related resources for 2022, and expenditure data for 2018-2019 and 2021 as well as expenditure on investments made to deal with new working methods due to COVID-19, have not been provided. As the Advisory Committee questions the budgetary assumption that the restrictions imposed by the pandemic will no longer apply in 2022, it recommends the following reductions in addition to other reductions under specific sections: (i) a reduction of \$1 million to the proposed amount of ICT-related resources; (ii) a reduction of 10 per cent to the total amount of resources proposed under supplies and materials; and (iii) a reduction of 10 per cent to the total amount of resources proposed under furniture and equipment.

The Committee's report also discusses other assessed and extrabudgetary resources. Concerning extrabudgetary resources, the Committee notes that the total estimate for extrabudgetary resources for 2022 is projected at \$12.8 billion, reflecting a net decrease in the amount of \$17.9 million (0.1 per cent) compared with the estimates for 2021. The Committee reiterates its recommendation that the General Assembly request the Secretary-General to include in future proposed programme budgets detailed information and tables, by section and subsection, on the use of extrabudgetary resources as compared with regular budget resources, including variances; and the functions of posts funded by extrabudgetary resources including updates on vacant posts.

In respect of cooperation with other United Nations bodies, Committee trusts that an update on the harmonization of cost recovery activities within the Secretariat will be provided in the next programme budget submission.

Mr. Chairman,

I hope the Committee's report will assist the Member States in their discussions, and I remain at your disposal for any assistance that may be required.

Thank you.

Déclaration du Président
Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires
Le 13 octobre 2021

Projet de budget-programme pour 2022

(Rapport du Comité consultatif : A/76/7)

Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire général, Excellences, Mesdames et Messieurs les représentants,

J'ai le plaisir de présenter le rapport du Comité consultatif sur le projet de budget-programme pour 2022, paru sous la cote A/76/7. Ce rapport porte sur l'estimation des ressources nécessaires pour le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, à l'exception des ressources proposées pour les missions politiques spéciales et d'autres activités connexes, dont un examen détaillé sera présenté séparément.

Le Comité consultatif a examiné la proposition du Secrétaire général, telle que présentée dans les principaux documents budgétaires et les compléments d'information, ainsi que les renseignements additionnels que le Secrétaire général et ses représentants lui ont communiqués pendant ses délibérations. L'accès aux locaux de l'Organisation ayant été restreint du fait de la pandémie de COVID-19, il s'est entretenu avec le Secrétaire général et ses représentants dans le cadre de réunions en ligne et en présentiel et par l'intermédiaire d'un échange de questions et réponses écrites.

Monsieur le Président,

Je voudrais tout d'abord mettre en lumière les observations générales formulées par le Comité consultatif sur le projet de budget-programme pour 2022. Le montant des ressources demandées par le Secrétaire général pour 2022 s'élève à 3 119,7 millions de dollars avant actualisation des coûts, dont un montant de 730,7 millions de dollars pour les missions politiques

spéciales, ce qui représente une diminution de 88,4 millions de dollars (2,8 %) par rapport au montant des crédits ouverts pour 2021. Le Comité note que des éléments supplémentaires, qui seront présentés ultérieurement au cours de la soixante-seizième session, auront une incidence sur le montant total des ressources demandées pour 2022, comme celles demandées au titre des projets de construction en cours.

Dans son rapport, le Comité consultatif analyse l'impact de la pandémie de COVID-19 et de la situation de trésorerie. Il a été informé que le projet de budget reposait sur l'hypothèse que les restrictions imposées aux activités du Secrétariat par la pandémie de COVID-19 ne s'appliqueraient plus en 2022. Il n'est pas entièrement convaincu par cette hypothèse budgétaire : il estime que la pandémie continuera probablement à avoir une incidence sur certaines activités. Il formule donc des recommandations au sujet de certains objets de dépense, notamment l'informatique et les communications, les fournitures et accessoires, et le mobilier et le matériel, et au sujet du chapitre 36 et du chapitre premier des recettes. Par ailleurs, le Secrétaire général indique que le projet de budget pour 2022 est fondé sur l'hypothèse que les difficultés liées à la situation de trésorerie ne se reproduiront pas en 2022. Le Comité compte que des informations actualisées sur cette question seront communiquées à l'Assemblée générale.

Le Comité consultatif rappelle que, dans le rapport dans lequel il lui a demandé de donner son assentiment à des transferts de ressources entre chapitres dans le cadre de l'exécution du budget de 2020, le Secrétaire général a indiqué que ces transferts visaient à financer les dépassements de crédits constatés dans neuf chapitres du budget. Dans son rapport correspondant, le Comité a noté que les transferts de ressources entre chapitres tendaient à se multiplier ces dernières années, du fait de la crise de liquidités et de la pandémie, et conclu que le Secrétariat devait présenter des prévisions révisées lorsque les dépenses supplémentaires dépassaient nettement les crédits approuvés par l'Assemblée générale, en particulier lorsque celle-ci procédait à des ajustements particuliers. Le Comité recommande à l'Assemblée d'envisager de plafonner les transferts entre chapitres, en les limitant à un certain pourcentage des crédits ouverts.

En ce qui concerne la méthode d'établissement, le format et la présentation du budget, le Comité consultatif formule des observations sur le calcul des dépenses communes de personnel,

la présentation des produits, les tableaux de bord et les capacités d'analyse, et les gains d'efficacité. En ce qui concerne les taux de vacance, il n'est pas entièrement convaincu que les disparités entre les taux constatés d'un chapitre du budget-programme à un autre soient justifiées et s'inquiète de ce que les efforts de recrutement varient selon les chapitres. Il compte que des explications détaillées à ce sujet seront données à l'Assemblée générale, de même que des informations sur le recrutement, notamment sur le délai moyen qui s'écoule entre le moment où le poste est créé ou devient vacant et la date d'entrée en fonctions du candidat ou de la candidate retenue, et sur la manière dont les taux de vacance sont pris en compte.

En ce qui concerne la mise en place de nouvelles structures et initiatives, le Comité consultatif recommande à l'Assemblée générale de prier le Secrétaire général de faire figurer, pour examen et approbation, une liste récapitulative des nouvelles initiatives dans les futurs projets de budget. Il estime que la création de structures organisationnelles devrait être régie par des règles et des normes, et considère que tout changement apporté aux structures ou initiatives devrait être suivi d'une période de stabilité pour être plus facilement mis en œuvre et intégré. Il compte par ailleurs que les futurs projets de budget-programme contiendront des organigrammes complets, globaux et faciles à utiliser, pour chaque chapitre du budget et pour le Secrétariat dans son ensemble.

S'agissant du montant des ressources proposées, le Comité consultatif recommande à l'Assemblée générale de prier le Secrétaire général de faire figurer, dans les futurs projets de budget ordinaire, des tableaux comparatifs indiquant, par catégorie de dépenses, par chapitre du budget et par source de financement : le montant des crédits ouverts et celui des dépenses de l'exercice budgétaire précédent ; le montant des crédits ouverts et les dernières données disponibles concernant les dépenses de l'exercice en cours ; le montant des crédits qu'il est proposé d'ouvrir pour l'exercice suivant, ainsi qu'une analyse détaillée des variations. Il recommande également à l'Assemblée d'envisager de fixer le montant du fonds de réserve pour 2023 à 0,75 % du montant du budget-programme approuvé pour 2022.

Monsieur le Président,

Je voudrais maintenant appeler votre attention sur certaines des questions soulevées par le Comité consultatif dans son rapport et résumer quelques-unes des principales recommandations qu'il a formulées sur les ressources affectées aux postes et aux autres objets de dépense, et sur d'autres questions.

En ce qui concerne le multilinguisme, le Comité consultatif réaffirme que l'égalité des six langues officielles de l'ONU est d'une importance primordiale et compte que l'on s'emploiera plus activement à garantir le traitement égal et adéquat des six langues officielles. Il recommande à l'Assemblée générale de prier le Secrétaire général de proposer, dans son prochain projet de budget-programme, des mesures concrètes visant à améliorer le multilinguisme.

En ce qui concerne les effectifs, 10 069 postes (10 005 au titre des chapitres des dépenses et 64 au titre du chapitre 3 des recettes) sont proposés pour 2022, soit une augmentation nette de 45 postes par rapport à 2021. Il est proposé d'apporter les changements suivants : création de 34 postes, transformation de 37 postes et suppression de 26 postes.

En ce qui concerne les vacances de poste, le Comité consultatif a été informé que 1 190 postes étaient vacants au 30 juin 2021. Il compte que le Secrétaire général communiquera des informations détaillées sur les postes vacants à l'Assemblée générale lorsque celle-ci examinera le présent rapport. Il note en outre que des postes vacants ont été pourvus par l'octroi d'une indemnité de fonctions, y compris pour une durée supérieure à un an. Il estime que le Secrétariat devrait procéder à une évaluation du recours à l'indemnité de fonctions, des postes vacants de longue date, de l'utilisation faite des droits sur les postes et de la durée pendant laquelle ceux-ci peuvent être conservés, afin d'améliorer la gestion des postes vacants, y compris en révisant éventuellement la politique pertinente, et de présenter des informations actualisées dans le cadre de la gestion des ressources humaines.

En ce qui concerne le rajeunissement des effectifs du Secrétariat, le Comité consultatif se dit préoccupé par l'augmentation du nombre de postes de début de carrière et la diminution du

nombre de postes de haut niveau, et recommande à l'Assemblée générale de prier le Secrétaire général de prendre des mesures pour accroître le nombre de postes de début de carrière et réduire le nombre de postes de haut niveau à tous les chapitres du budget. En ce qui concerne la représentation géographique, il recommande à l'Assemblée de prier le Secrétaire général de redoubler d'efforts pour améliorer la répartition géographique des effectifs dans tous les départements, notamment pour accroître la proportion de ressortissants d'États Membres non représentés ou sous-représentés. En ce qui concerne la parité femmes-hommes, le Comité salue les progrès accomplis dans tout le Secrétariat, notamment en ce qui concerne les postes inscrits au budget ordinaire dans leur ensemble et ceux de secrétaire général(e) adjoint(e) et de sous-secrétaire général(e), mais il note toutefois que les femmes sont plus nombreuses aux classes P-1, P-2, G-6 et G-7, et estime donc que des efforts supplémentaires doivent être faits pour recruter des femmes à des postes d'administratrice de plus haut niveau.

En ce qui concerne les ressources autres que les postes, le Comité consultatif formule plusieurs observations et commentaires sur les emplois de temporaire (autre que pour les réunions), les voyages du personnel, les services contractuels, la formation et les subventions et contributions. S'agissant de l'informatique et des communications, il note avec préoccupation que le projet de budget pour 2022 n'indique ni le montant des ressources demandées à cette rubrique, ni les données relatives aux dépenses pour 2018-2019 et 2021, ni le montant des investissements faits pour s'adapter aux nouvelles méthodes de travail imposées par la pandémie de COVID-19. Mettant en doute l'hypothèse budgétaire selon laquelle les restrictions imposées par la pandémie ne s'appliqueront plus en 2022, le Comité recommande, en plus des diminutions qu'il est prévu d'opérer à tel ou tel chapitre : i) de réduire d'un million de dollars le montant proposé au titre de l'informatique et des communications ; ii) de réduire de 10 % le montant total demandé au titre des fournitures et accessoires ; iii) de réduire de 10 % le montant total demandé au titre du mobilier et du matériel.

Le rapport du Comité consultatif porte également sur les quotes-parts hors budget ordinaire et les ressources extrabudgétaires. Le Comité note que le montant total des ressources extrabudgétaires est estimé à 12,8 milliards de dollars pour 2022, soit une diminution nette de 17,9 millions de dollars (0,1 %) par rapport aux prévisions pour 2021. Il recommande de nouveau

à l'Assemblée générale de prier le Secrétaire général de faire figurer dans les futurs projets de budget-programme des informations détaillées sur les dépenses financées au moyen des ressources extrabudgétaires par rapport à celles financées au moyen des ressources du budget ordinaire, y compris les variations, et des tableaux présentant ces informations par chapitre et par sous-chapitre, et d'indiquer les fonctions attachées aux postes financés par des ressources extrabudgétaires, y compris des renseignements actualisés sur les postes vacants.

En ce qui concerne la coopération avec d'autres organes de l'ONU, le Comité consultatif compte que des informations actualisées sur l'harmonisation des activités de recouvrement des coûts au sein du Secrétariat seront communiquées dans le prochain projet de budget-programme.

Monsieur le Président,

J'ai bon espoir que le rapport du Comité consultatif facilitera les débats menés par les États Membres et je reste à votre entière disposition pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin.

Je vous remercie.